



## Mon patron ne veut pas me licencier

Par **croutie**, le **06/07/2012** à **20:06**

bonjour je travaillais dans une entreprise de transport livraison de journaux et de la presse quotidienne. Déclaré depuis le mois d'août j'ai signé mon cdi au mois de novembre quelques mois après en vu des conditions et du salaire j'ai arrêté de ma propre volonté ceci-dit dans le même mois mon permis m'a été enlevé.

Depuis le mois de février jusqu'à aujourd'hui je suis toujours employé dans cette entreprise car j'attends que le patron de cet entreprise me licencie pour avoir le droit au allocation chômage pour ne pas être sans rien sauf qu'il n'y a aucun geste de sa part depuis ce temps.

Que peut on faire face à cette situation merci de me conseiller

Par **P.M.**, le **07/07/2012** à **00:31**

Bonjour,

L'abandon de poste est une très mauvaise méthode car l'employeur n'a aucune obligation de vous licencier et si finalement il y procédait, vraisemblablement pour faute grave, il peut prendre tout son temps, résultat, jusque là, sans ressources, vous ne pouvez pas être embauché(e) par une autre entreprise puisque pas libre de tout engagement et pas plus vous inscrire à Pôle Emploi...

Par **youris**, le **07/07/2012** à **12:35**

bjr,

vous devez donner votre démission, c'est la seule solution.

cdt